

Course aux eaux minérales : L'été de l'exasperation

Dossier de la rédaction de H2o
September 2026

Si vous voyez un Tunisien courir derrière une bouteille d'eau minérale ou se ranger dans une longue file d'attente sous un soleil de plomb, ne soyez pas étonné, surtout dans les zones où l'eau du robinet est coupée à l'approvisionnement ou encore dans certaines régions où elle n'est pas potable en raison d'une forte teneur en calcaire ou en chlore, quoique la SONEDE affirme, mordicus, que l'eau qu'elle distribue à ses abonnés est saine et ne nécessite aucun traitement avant consommation... Les 31 unités de production du pays ont peine d'ailleurs mi-juillet pour répondre à une demande multipliée jusqu'à atteindre un montant estimé à 10 millions de litres par jour (contre 7 millions de litres durant le reste de l'année). C'est à tel point qu'un camion chargé d'eau minérale s'est fait attaquer alors qu'il était en chemin pour livrer sa cargaison.

Lassad Ben Ahmed, La Presse (Tunis) - AllAfrica

Pénurie d'eau minérale ? Les producteurs expliquent les tensions sur le marché

La Presse (Tunis) - AllAfrica

Les auteurs d'infractions liées à la contenance et à la spéculation sur les eaux minérales, notamment en cas de dissimulation des bouteilles ou de vente conditionnée, peuvent encourir jusqu'à 10 ans de prison et une amende de 100 000 dinars, conformément à la législation en vigueur, rappelle Anis Ezzine, avocat. Il ajoute que les sanctions peuvent être alourdies lorsque certaines circonstances aggravantes sont réunies, notamment en période de circonstances exceptionnelles.

La Presse (Tunis) - AllAfrica